

## **DOCUMENTS**

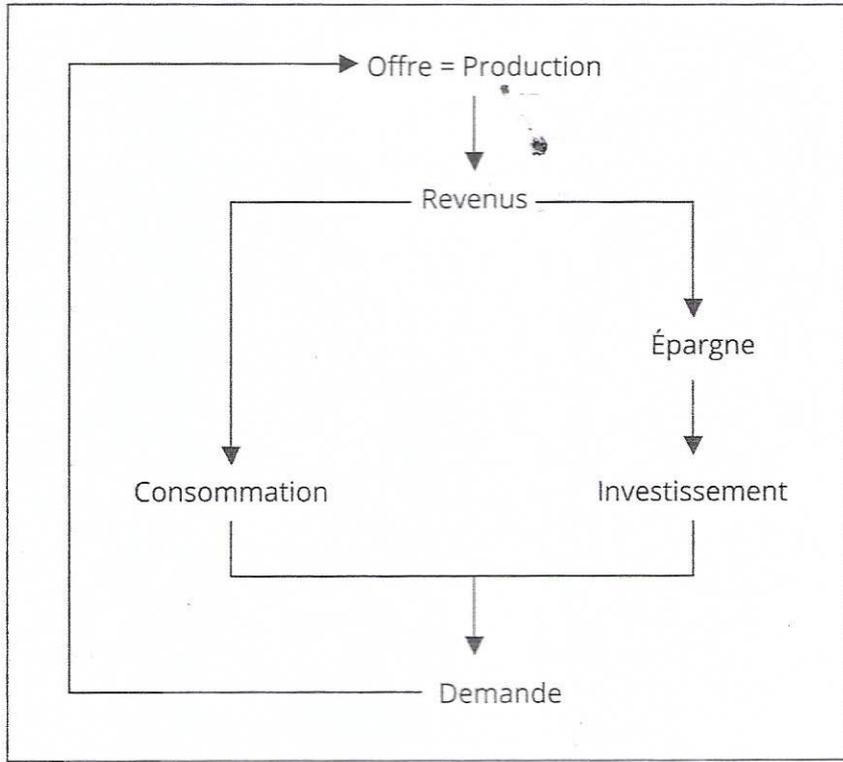
**MODULE N°1: TABLEAU DU MONDE EN 1913**

**SOUS-MODULE N°2: UNE PREMIERE MONDIALI-  
SATION**

**CHAPITRES 1 ET 2**

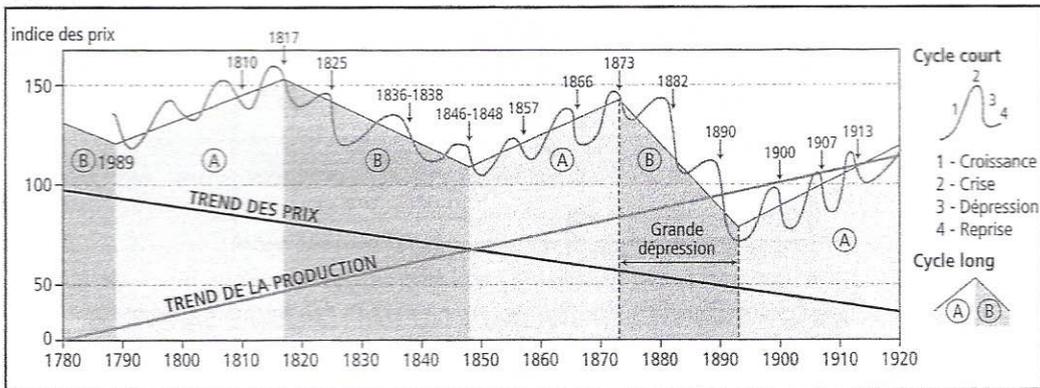
1

### La loi des débouchés.



2

### De la crise de subsistance à la crise capitaliste



### Extraits de l'encyclique *Rerum novarum* (1891)

*"La soif d'innovations s'est emparée des sociétés, l'industrie s'est développée. Les rapports entre patrons et ouvriers se sont modifiés. La richesse a afflué entre les mains d'un petit nombre et la multitude a été laissée dans la pauvreté [4].*

*Avec la concentration entre quelques mains de l'industrie et du commerce, un petit nombre d'hommes très riches imposent ainsi une domination presque servile à l'infinie multitude des prolétaires.*

*L'erreur capitale, c'est de croire que les deux classes sont ennemies, comme si la nature avait armé les riches et les pauvres pour qu'ils se combattent. Car, dans la société, les deux classes ont un besoin impérieux l'une de l'autre : il ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail sans capital.*

*L'ouvrier doit fournir intégralement et fidèlement tout le travail auquel il s'est engagé par contrat libre. Ses revendications doivent être sans violence.*

*Quant aux riches et aux patrons, ils ne doivent point traiter l'ouvrier en esclave.*

*Parmi les devoirs du patron, il faut mettre au premier rang celui de donner à chacun le salaire qui convient.*

*De tout ce que Nous venons de dire, il résulte que la théorie socialiste de la propriété collective est absolument à répudier : le premier principe sur lequel doit se baser le relèvement des classes inférieures est l'inviolabilité de la propriété privée."*

# 8-13 octobre 1906

## La Charte d'Amiens fonde le syndicalisme révolutionnaire



Le 8 octobre 1906 s'ouvre à Amiens le congrès de la Confédération Générale du Travail (CGT), qui groupe 2400 syndicats français et deux cent mille adhérents. Cinq jours plus tard en sort une motion qui va entrer dans l'Histoire syndicale sous le nom de *Charte d'Amiens*.

Ce texte très court (2000 signes) définit encore aujourd'hui en théorie les objectifs du syndicalisme français, en radicale opposition avec les syndicalismes allemand et britannique.

### Révolutionnaire ou réformiste ?

La CGT est née à Limoges en 1895, à peine plus de dix ans après la légalisation des syndicats ouvriers. Au départ simple association de quelques fédérations nationales de syndicats, elle se structure et se renforce au congrès de Montpellier, en 1902.



Ses effectifs bondissent à plus de cent mille membres sous l'impulsion de son secrétaire général Victor Griffuelhes, un ancien militant anarchiste.

Il organise le 1er mai 1906 la première grève générale pour la journée de huit heures. Ce coup d'éclat met le monde syndical en ébullition, d'autant qu'il survient juste après la catastrophe de Courrières et la répression des mineurs par l'armée.

L'année précédente, la sphère politique a vu naître le premier parti constitué comme tel : la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO). Ce parti est dirigé par Jules Guesde et se réclame du marxisme.

Partageant peu ou prou les mêmes convictions, syndicalistes et militants politiques s'interrogent sur la meilleure façon de les promouvoir.

Jules Guesde s'est violemment opposé à Alexandre Millerand en 1899 quand ce « socialiste indépendant » a choisi de participer au gouvernement « bourgeois » de Pierre Waldek-Rousseau.

Il souhaite faire de son parti, avec le concours de la CGT, le fer de lance de la révolution à venir. Mais au sein de la confédération syndicale, les « guesdistes » sont nettement minoritaires.

Ils doivent compter avec les réformistes qui veulent se cantonner dans des revendications purement syndicales pour l'amélioration des conditions de travail et des rémunérations.

Quant à la mouvance anarchiste regroupée autour de Victor Griffuelhes, elle prône une action révolutionnaire, à l'écart des partis politiques, avec rien moins que l'objectif de renverser la société capitaliste et de confier l'outil de production aux syndicats !

Le débat va être tranché au congrès d'Amiens au profit des derniers !

### Victoire en trompe-l'œil du syndicalisme révolutionnaire

Le IXe congrès confédéral réunit plus de 800 délégués dans l'école publique du faubourg de Noyon, à Amiens. Trois motions sont débattues. Celle des « guesdistes », présentée par la Fédération du Textile, est mise en minorité par la coalition contre nature des réformistes et des anarchistes.

La motion réformiste, présentée par la Fédération du Livre, exprime « le caractère exclusivement économique de l'organisation syndicale ». Mais elle est retirée par ses promoteurs qui veulent plus que tout rester à l'écart des partis politiques. Ils se rallient donc à la motion de Victor Griffuelhes, laquelle préconise la grève générale comme moyen de faire triompher la révolution et « l'expropriation capitaliste ».

Après une semaine de débats est donc votée ladite motion. Elle obtient 830 voix sur 839 !

Mais même si elle est acceptée à la quasi-unanimité des congressistes, n'y voyons pas le reflet des aspirations de la classe ouvrière ou des huit millions de salariés français car les délégués présents à Amiens représentent en tout et pour tout un millier de syndicats et beaucoup sont des néophytes qui ont reçu un mandat en blanc d'un ou même plusieurs syndicats...

## L'ENQUETE DU DOCTEUR VILLERME

L'enquête du docteur Villermé fut commandée en 1834 par l'Académie des sciences morales et politiques.

C'est dans le Haut-Rhin, dans la Seine inférieure, et plus particulièrement dans la ville de Mulhouse, que l'industrie du coton a pris, en France, le plus grand développement [...] les tissages et les filatures mécaniques s'ouvrent généralement le matin à cinq heures, et se ferment le soir à huit, quelquefois à neuf. [...] Ainsi leur journée est au moins de quinze heures. Sur ce temps, ils ont une demi-heure pour le déjeuner et une heure pour le dîner ; c'est là tout le repos qu'on leur accorde. Par conséquent, ils ne fournissent jamais moins de treize heures et demie de travail par jour.

[...] J'ai vu à Mulhouse... de ces misérables logements où deux familles couchaient chacune dans un coin, sur de la paille jetée sur le carreau et retenue par deux planches. Des lambeaux de couverture et souvent une espèce de matelas de plumes d'une saleté dégoûtante, voilà tout ce qui leur recouvrait cette paille. Du reste, un mauvais et unique grabat<sup>1</sup> pour toute la famille, un petit poêle qui sert à la cuisine comme au chauffage, une caisse ou grande boîte qui sert d'armoire, une table, deux ou trois chaises, un banc, quelques poteries, composent communément tout le mobilier qui garnit la chambre des ouvriers. [...]

Les enfants employés dans les manufactures de coton de l'Alsace, y étant admis dès l'âge où ils peuvent commencer à peine à recevoir les bienfaits de l'instruction primaire, doivent presque toujours en rester privés. Quelques fabricants cependant ont établi chez eux des écoles où ils font passer, chaque jour et les uns après les autres, les plus jeunes ouvriers. Mais ceux-ci n'en profitent que difficilement, presque toutes leurs facultés physiques et intellectuelles étant absorbées dans l'atelier. Le plus grand avantage qu'ils retirent de l'école est peut-être de se reposer de leur travail pendant une heure ou deux. [...]

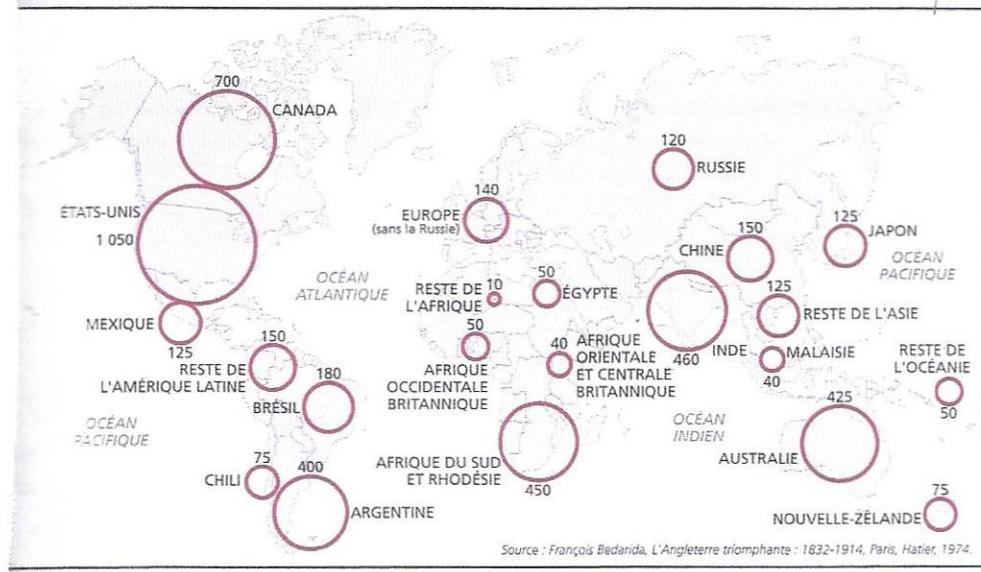
Pour les plus pauvres, tels que ceux des filatures, des tissages, et quelques manœuvres, la nourriture se compose communément de pommes de terre, qui en font la base, de soupes maigres, d'un peu de mauvais laitage, de mauvaises pâtes et de pain. Ce dernier est heureusement d'assez bonne qualité. Ils ne mangent de la viande et ne boivent du vin que le jour ou le lendemain de la paie, c'est-à-dire deux fois par mois.

[...] Beaucoup de patrons alsaciens signalent eux-mêmes les faits que je viens de rapporter, en gémissent et appellent de tous leurs vœux un remède à ce si grand mal qu'ils sont cependant forcés de conserver dans leurs propres ateliers. Le remède au dépérissement des enfants dans les manufactures, à l'abus homicide<sup>2</sup> qu'on en fait ne saurait donc se trouver que dans une loi ou un règlement qui fixerait, d'après l'âge de ces ouvriers, un maximum à la durée journalière du travail.

Louis-René Villermé (1782-1863) a été chirurgien dans les armées napoléoniennes. Il s'intéresse ensuite aux effets des inégalités sociales sur la santé et l'espérance de vie.

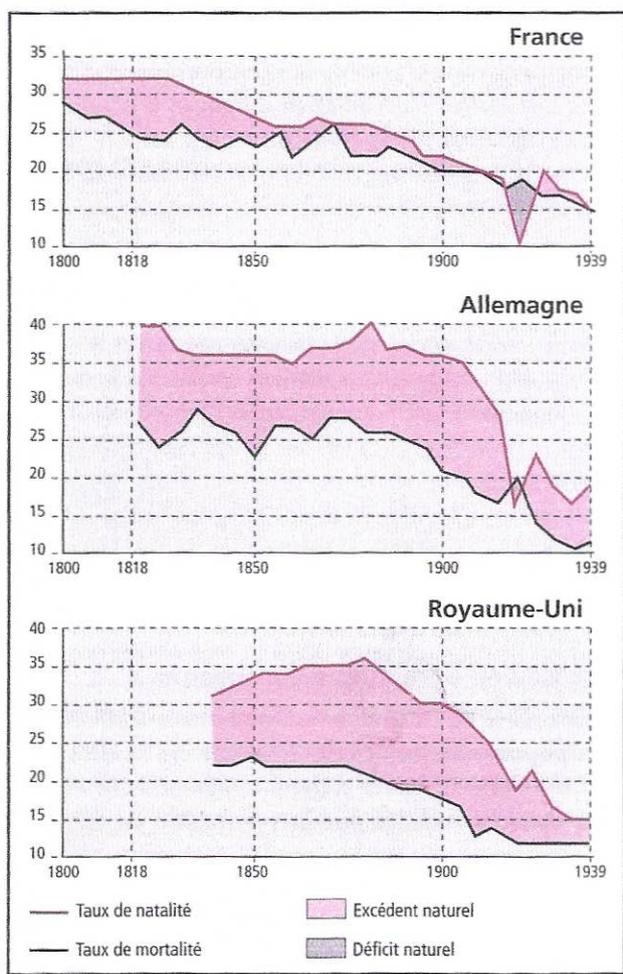
# Les investissements britanniques en 1914 (millions de dollars)

6



## Natalité et mortalité en France, Allemagne et Royaume-Uni

7



1  
 ■ Les mouvements migratoires dernier 1/3 XIX<sup>e</sup> → 1914

8

